

N° 2 FÉVRIER 1964

"LE PEUPLE BRETON"
mensuel

Boîte postale 103 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F - De soutien : 10 F

Adressez le montant au C.C.P.
1890-57 RENNES, Hervé GRALL
51, rue Inkermann, BREST.

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé.

LE PEUPLE BRETON

0,60

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

Les chômeurs de Saint-Nazaire : Pas de C. R. S., du TRAVAIL

(Voir notre éditorial en page 2)

Les étudiants de Brest : des CRÉDITS

(Voir notre enquête en page 4)

LA MER EST A TOUT LE MONDE !

Le 26 janvier s'est tenu à Vannes, le congrès Bretagne-Normandie de la Fédération française d'études et de sports sous-marins. Parmi les sujets abordés et concernant les applications de la plongée sous-marine, nous en avons retenu deux rapportés par la commission technique : l'un touche au passé, il s'agit de l'archéologie, l'autre se situe dans un domaine économique et social.

En archéologie, nul ne saurait contester l'utilité de la plongée qui apporte un complément non négligeable aux fouilles déjà pratiquées sur le continent. En matière économique par contre, l'application de la plongée pose des problèmes épineux. Il existe en effet une théorie de l'utilisation de la plongée émise par le comité de Bretagne, d'aucuns parlent même de « doctrine » (sic), qui consiste tout simplement à généraliser le principe des concessions attribués par exemple aux ostréiculteurs. On déterminerait ainsi un certain nombre d'exploitations, sortes de fermes sous-marines sur lesquelles grâce à la plongée, il serait possible de faire de l'élevage (huîtres, oursins, etc.) dans une zone s'étendant de 0 à 40 mètres de profondeur. Quelles que soient les possibilités réelles d'application d'une telle théorie, nous ne saurions passer sous silence les dangers qu'elle comporte. Car nous pensons que le problème a des incidences aussi bien juridiques que sociales : c'est tout simplement un aspect du *problème de la propriété* qui est ainsi posé, ce qui évidemment dépasse les « doctrinaires » dont il est question ci-dessus !

Par suite d'une évolution quasi générale, la terre en tant que facteur de production a été partagée entre les hommes, chaque individu usant et disposant de ses biens (à l'exception bien entendu des pays socialistes). Or ce partage n'a été possible que parce que la terre pouvait être matériellement découpée et délimitée, alors qu'une telle pratique était impossible en mer. De sorte que par la force des choses, la mer est restée une source de richesse appartenant à tout le monde, la propriété individuelle n'intervenant que pour une part restreinte en l'occurrence la pos-

session du bateau. Depuis quelque temps cependant le problème s'est posé en termes différents avec l'apparition des parcs ou concessions en eau profonde : en effet, si ces concessions ne sont attribuées que pour un temps déterminé, le fait qu'elles soient renouvelables entraîne dans la pratique l'équivalence avec la propriété pure et simple. En outre, ces dernières années, on a pu remarquer que le critère d'attribution n'était autre bien souvent que celui de la richesse, selon le principe bien connu qu'on ne prête qu'aux riches... ! Il a même fallu que les pêcheurs manifestent dans les rues de Brest pour que cesse momentanément du moins, un partage scandaleux de la Rade (manifestation de février 1962). Aussi, en fonction de cette expérience, il nous apparaît que la généralisation du système des concessions est dangereuse si on ne prend pas quelques précautions : tout d'abord réserver la priorité aux professionnels, donc aux inscrits maritimes, afin d'éviter une intégration capitaliste aux mains de quelques mareyeurs ou ostréiculteurs les plus puissants, et pour empêcher les dilettantes de la plongée sous-marine de venir enlever aux pêcheurs leur gagne-pain.

D'autre part, généraliser l'implantation de coopératives, car si en agriculture les formes d'exploitation de groupe semblent un moyen efficace d'assurer l'avenir de certaines catégories d'agriculteurs bretons, dans le domaine de la pêche artisanale, l'organisation collective paraît la seule adaptée pour défendre les intérêts sociaux et économiques des marins-pêcheurs.

Bien entendu, tout ceci peut paraître utopique, et pourtant... n'y a-t-il pas eu des demandes faites auprès du ministère de la Marine marchande en vue de créer des parcs à ormeaux sur la côte du Léon ? Le problème est donc posé dès à présent. Et il est urgent de souligner les dangers de cet individualisme qui tend à partager nos richesses littorales entre les mains de quelques individus : sommes-nous rétrogrades lorsque nous affirmons qu'en 1964 la mer appartient encore à tout le monde ?

Hervé GRALL.

...A VINGT ANS, NOUS PACIFIAMES

Nombreux sont ceux de notre génération qui ont passé les meilleures années de leur jeunesse sous les drapeaux. Cela revenait à un séjour de 24 ou 27 mois en Algérie. Certains d'entre nous, une minorité, virent réellement ceux que l'on appelait à l'époque « les rebelles » ou pour les initiés les H.L.L. (les hors la loi). Le plus grand nombre se contenta d'effectuer un séjour dans un pays du nord de l'Afrique et d'y découvrir parallèlement aux théories de la guerre subversive (sic) les splendeurs d'un sous-développement accumulées par cent vingt ans de colonialisme.

FACE AU DRAME ALGÉRIEN

Tous, combattants et « planqués » — et l'on ne laissait guère aux Bretons la possibilité de figurer parmi ces derniers — furent marqués au même degré par le drame qui se déroulait sous leurs yeux. Alors que l'Armée avait décidé l'amalgame entre Européens et Algériens dans l'espoir « d'intégrer » ces derniers à la communauté française, c'est bien souvent le contraire qui se produisit. L'on vit alors dans certains cas les soldats du contingent fraterniser avec la population et déplorer cette sale guerre où les avaient mis l'incompréhension des gouvernements successifs et l'égoïsme d'une minorité en Algérie même.

Pour les jeunes Bretons, le problème était sensiblement différent. A l'incorporation nos compatriotes étaient intimement persuadés que, citoyens de la République française, ils allaient là-bas défendre quelques départements contre la barbarie et le communisme. Les faits se chargeaient bientôt de les déromper. Accueillis comme d'habitude par une armée parfaitement inconsciente de leur personnalité propre, ils se refermaient rapidement sur eux-mêmes et se groupaient entre « pays ». Pour les autres, ils étaient « les Ploucks », les « culs terreux » ! Jusque-là rien d'extraordinaire, car c'est le sort commun de bien de nos compatriotes pendant le service militaire.

COMPARAISONS ET SOUVENIRS

En Algérie au contraire, après la nécessaire période d'adaptation, le point de vue de ces soldats bretons semblait évoluer très vite. Le contact avec une population que l'on essayait de franciser d'une façon autoritaire ne pouvait que les choquer et appeler chez eux des comparaisons avec ce qu'ils avaient connu dans leur pays d'origine. L'interdiction de la langue arabe ou kabyle dans les écoles, toute la propagande dispensée pour persuader les populations algériennes qu'elles ne pouvaient être que françaises..., commençaient à introduire le doute. L'amitié de camarades algériens pour qui des Bretons parlant le breton ne pouvaient être des Français comme les autres faisait le reste et les appelés bretons avaient des raisons encore plus valables que leurs camarades français de réclamer la « quille » d'une guerre qui n'était pas la leur.

Rentrés au pays, il ne convenait pas de faire part de ces expériences nouvelles. Les autres n'auraient pas compris. Pourtant un état d'esprit nouveau modelait cette nouvelle génération bretonne. Les manifestations paysannes et leur style ne furent pas sans rappeler certains événements d'Outre-Méditerranée. Nombreux furent les journalistes français qui le soulignèrent.

L'avenir nous dira si le drame algérien a eu vraiment une influence sur la nécessaire prise de conscience de ce que dans presse et milieux officiels on appelle pudiquement le « problème » breton.

LOEIZ LE BEG.

DERNIÈRE MINUTE

Le Comité de Défense de l'Emploi de St-Nazaire a choisi la solidarité bretonne, et le CELIB se rachète d'une amputation jadis acceptée sans combattre. Félicitations.

— ADHÉREZ A L'U.D.B. — REJOIGNEZ L'U.D.B. — ADHÉREZ A L'U.D.B. — REJOIGNEZ L'U.D.B. — ADHÉREZ A L'U.D.B. —

Edito

DÉPUIS le début de l'année, la région nazairienne est à nouveau touchée par le chômage. Les problèmes du sous-emploi et de l'émigration restent en Bretagne, au delà de l'optimisme du gouvernement, le fait majeur de la situation économique et sociale. Les licenciements en cours dans la presqu'île de Crozon, le manque d'emplois pour la main-d'œuvre féminine dans la région de Rennes viennent confirmer ce fait.

Plus d'un millier de licenciements entre les Fonderies et les Chantiers de l'Atlantique, tel sera le lourd bilan à la fin de ce mois. Gageons que M. Pompidou, pourtant ancien employé de la banque Rotschild, n'a pas fait figurer ce « passif » au bilan des réalisations de la V^e République dans la brochure « V^e 5 ans » que le gouvernement vient d'éditer.

LA RÉGION EN QUESTION...

Lors de la manifestation du 24 janvier, M. Thoby, délégué syndical C.F.T.C., parlant au nom des organisations syndicales, termina ainsi son discours : « IL FAUT LUTTER AU COUDE A COUDE POUR FAIRE EN SORTIE QUE NOTRE RÉGION NE DEVIENNE PAS UN DÉSERT ÉCONOMIQUE. » De quelle région s'agit-il ?

De la région nazairienne, certes, comme l'indique le dernier alinéa de la résolution adoptée au meeting : « Affirmant solennellement sa volonté de ne pas laisser la région nazairienne se transformer, faute de décision d'Etat, en région cimetièrre. » La région nazairienne fait partie, dans l'organisation en régions économiques, de la région-programme des Pays de la Loire.

Le lendemain de la manifestation, parmi les « télégrammes de solidarité », nous relevons celui de l'Union des Sociétés bretonnes de l'Île de France, celui du Comité d'Action pour la Bretagne, celui de la Commission régionale d'expansion économique du C.E.L.I.B., tous ces télégrammes exprimant à la population nazairienne la solidarité totale de la population de la région-programme Bretagne.

Quelle est l'attitude du Comité régional d'expansion économique des Pays de la Loire, Maine, Vendée ?

Le rapport moral de ce comité du 31 janvier, alors que les ouvriers des Fonderies s'opposaient aux gardes mobiles, essaie d'apaiser la juste colère des travailleurs en leur livrant les assurances de M. Olivier Guichard : « Dans une lettre du 17 décembre, M. Olivier Guichard vient de nous préciser qu'aucune décision n'est prise quant à l'implantation de ce futur complexe (complexe sidérurgique). Ceci vient ainsi officiellement rectifier certaines informations suivant lesquelles le choix était déjà fait en faveur d'un grand port du Sud-Est. M. Olivier Guichard indique par ailleurs que cette création n'interviendra pas avant la fin du V^e Plan.

On jugera du cynisme de ce rapport « moral » en lisant ce qui suit : « Pour de Wendel et Sidelor, une nouvelle usine sidérurgique en Lorraine. Ce projet qui a trouvé UN ACCUEIL FAVORABLE AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS, comporte la création d'une aciérie... d'installations de dénaturation en demi-produits et un laminoir... » (1).

La solidarité de cet aréopage s'exerce sans doute plus facilement à l'égard de M. de Wendel (en 63, Wendel et Cie : 170 milliards d'anciens francs de chiffre d'affaires !) qu'à l'égard des travailleurs bretons.

L'attitude du Comité d'expansion des Pays de la Loire rejoint celle de la « grande presse régionale » endormir, prêcher la paix quand les travailleurs se révoltent, masquer la gravité de la situation. Voici quelques exemples : le 29 janvier, « Ouest-France » annonçait en grand titre : « En raison de la situation, M. Pompidou pourrait LUI-MÊME recevoir la délégation nazairienne » ; le lendemain, la délégation « était reçue par deux conseillers techniques de M. Pompidou » (sic). Qui est dupe ?

L'article intitulé « Conflits sociaux dans la région. Les hommes ne doivent pas être des pions » et l'éditorial « Une épreuve et une menace » (2) ne doit pas tromper : la défense des « Soldats de Verdun » convient mieux que la défense des travailleurs.

A côté des comptes rendus des discours et des motions votées, les échos de « kermesse », toutes les recettes pour mettre en épingle le côté touchant, on vend de l'espoir à bon marché avec des points d'interrogation : « Naissance prochaine d'une flotte moderne à construire sur les chantiers français ? » (3) et du paternalisme : « Nos amis ouvriers doivent savoir qu'ils sont compris... ».

« Quand nous parlerons au nom de la population d'une région tout entière, nous serons mieux écoutés... » affirmait M. Blanche, sénateur-maire de Saint-Nazaire. Ces paroles impliquent pour nous deux choses : 1^o dans l'adversité on reconnaît ses amis, entre Segré et Evron et la Bretagne, le choix est simple ; 2^o donner des pouvoirs de décision économique et politique à la région et par là-même un organe représentatif démocratiquement élu : les intérêts de la Bretagne, des travailleurs nazairiens y trouveraient leurs comptes.

L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE.

(1) *Entreprise*, n° 439. C'est nous qui soulignons. (2) *Ouest-France* des 8 janvier et 8-9 février 1964. (3) *Ouest-France* du 30 janvier 1964.

LA VIE DU PARTI

Section de Brest

Une première réunion a d'abord eu lieu le 11 janvier 1964 à Brest. Les Brestoïses désidèrent de se constituer en section et élirent successivement :

Jean Guéguénat comme responsable ;
Michel Guillerme, trésorier ;
Christiane Lareur, secrétaire.

Le problème de la propagande fut immédiatement abordé par Guillerme qui présenta le premier numéro du « Peuple Breton » et organisa immédiatement les ventes et la campagne d'abonnement.

La section de Brest se réunit une deuxième fois le 25 janvier 1964. Cette réunion rapide vit l'organisation des ventes dans la région brestoïse, le 26 à Guipavas et Lesneven, les 29 et 30, au restaurant universitaire et le dimanche 2 février, à Gouesnou. La plus grande partie des journaux fut ainsi écoulee. Un exemple : le 26 janvier fut vendu : 35 journaux à Guipavas, 60 journaux à Lesneven.

Section Bigoudenne

Constituée rapidement le 12 janvier, la section se tourna immédiatement vers la vente du journal. Celle-ci fut faite à la criée, notamment à Lesconil, le 14 janvier, et de la main à la main ailleurs. La section bigoudenne se signala ainsi en vendant 100 journaux. Elle redemanda cinquante autres numéros.

Section de Rennes

Une première réunion au début du mois. Elle vit la constitution de la section rennaise ; furent élus :

Loeiz Lulien : responsable ;
Roparz Debroise : secrétaire ;
J.-C. Perrot : trésorier.

La section se partagea le travail pour les premières ventes du journal et décida de se réunir tous les quinze jours régulièrement. Dans les semaines qui suivirent les ventes battirent leur plein et bientôt le lot de journaux dévolus à la section locale avaient trouvé acquéreur. La campagne d'abonnements lancée à cette réunion se révéla d'un bon rapport.

Une deuxième réunion a eu lieu le 5 février. L'ordre du jour examina tout

d'abord des points de règlement intérieur, notamment la double appartenance. Puis après une étude des ventes du journal où chacun fit part de ses critiques, tous se partagèrent le travail pour la prochaine réunion publique qui est fixée au 19 février.

Comité Directeur, Brest, 2-2-64

Les membres du comité directeur de l'U.D.B. se sont réunis le dimanche 2 février 1964 à Brest.

Après un appel rapide de tous les membres, le délégué aux affaires intérieures proposa de travailler en commission, ce qui fut accepté. Quatre commissions furent successivement élues : affaires extérieures, affaires intérieures, commission financière et commission presse. Chaque commission se retira alors pour travailler les questions que lui proposait son président. Les commissions travaillèrent ainsi jusqu'à midi où tous se retrouvèrent dans un restaurant voisin pour y prendre un repas rapide.

Le début de l'après-midi vit les rapporteurs de chacune des commissions présenter en séance plénière le travail effectué le matin. La commission des affaires intérieures proposa quelques points de règlement intérieur relatifs à l'organisation des sections et au nombre des membres de droit (représentant les sections) au sein du C.D. La commission des affaires extérieures rendit compte des différentes démarches effectuées auprès de l'administration et de la commission paritaire des papiers de presse. Une réunion publique fut décidée à l'unanimité pour la fin du mois à Pont-l'Abbé. Enfin, une conférence de presse est décidée dans le courant du mois de février. Michel Guillerme, rapporteur de la commission financière, fait bientôt le bilan d'une situation financière saine et propose quelques mesures pratiques pour augmenter notre budget. La commission presse lui succède. Elle écoute d'abord les critiques au sujet du premier journal puis propose le contenu du numéro deux. En dernier lieu une campagne de recherche de publicité est décidée.

A vingt heures, le comité directeur se sépare et décide que la prochaine réunion aura lieu le 1^{er} mars.

DÉMENTI

L'Union démocratique bretonne tient à préciser, à l'intention des fumistes qui répandent certains bruits, ainsi que pour ceux qui seraient tentés de croire les fumistes en question, que :

1^o L'U.D.B. n'est pas payée par le C.E.L.I.B. L'identité de titre entre notre journal et les deux revues qui existèrent sous ce nom, avant et après la guerre 1939-1945, n'a rien d'anormal. C'est une pratique courante de la presse que l'utilisation d'un titre tombé en désuétude.

2^o L'U.D.B. n'est pas payée par le P.S.U.

3^o L'U.D.B. n'est pas payée par le P.C.F.

4^o L'U.D.B. n'est pas payée par un quelconque industriel.

5^o L'U.D.B. n'est le parti de personne, mais celui du peuple breton.

Les militants qui ont fondé l'U.D.B. tiennent à préciser qu'ils sont majeurs et n'ont absolument pas besoin des parrainages divers dont les gens mal intentionnés les gratifient. Si ces gens voulaient concrétiser ces « gratifications », ils n'ont qu'une façon de le faire : voir ci-dessous.

POUR L'EFFICACITÉ

N'étant ni le tiède parti des notables, ni le parti au pouvoir, n'ayant en caisse aucune des « subventions » dont on nous gratifie, mais désireux défendre et promouvoir la Bretagne (tâche ingrate entre tous) désireux agir efficacement, il nous faut de l'argent. Nous donner de l'argent, c'est nous donner plus de liberté d'action. Les soutiens les plus modestes comme les dons les plus importants serviront.

Nous publierons chaque mois l'état de cette souscription. Les dons peuvent être anonymes ou publics (précisez si vous voulez que votre nom ne soit pas cité dans ces colonnes).

Adresser le montant de votre participation à la souscription « POUR L'EFFICACITÉ », au trésorier : H. GRALL, 51, rue Inkermann, Brest, C.C.P. 1890-57 Rennes.

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

SIGNATURE :

à Hervé GRALL, 51, rue Inkermann, Brest. — C.C.P. 1890-57 Rennes.
— Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) au responsable des affaires intérieures : M. LE BEG, 5, quai Lamennais, Rennes.

Fiche

1950 — Octobre : fondation de Kendalc'h (= continuation), Union des Fédérations et Associations culturelles, artistiques, folkloriques et sportives dans laquelle entrent :

— les cercles celtiques (adhésions individuelles; alors près d'une cinquantaine);
— des groupements déjà constitués :
— B.A.S. (Bodadeg ar Sonerien = assemblée des sonneurs) fondée en mai 1943;

— Bleun-Brug (association catholique fondée en 1905);

— Ar Falz (= la faucille) (mouvement d'enseignants laïcs fondé par Yann Sohier en 1933);

— J.E.B. (Jeunesse étudiante bretonne).

1950 — Octobre; 1961 — Février : Pierre Mocaer, président de Kendalc'h.

1954 — Premier fest-noz.

1956 — Août : premier camp de formation Kendalc'h à Châteaulin (programme : causeries culturelles, économiques plus cours techniques de danses, d'instruments).

1957 — Août : camp à Langonnet; succès confirmé.

1958 — Août : camp à Châteauneuf-du-Faou (depuis, chaque été, un ou plusieurs camps).

1958 — Septembre-octobre : Kendalc'h prend position contre l'écartèlement de la Bretagne (Loire-Atlantique séparée de la région-programme Bretagne). (Breiz n° 20, motion de la huitième assemblée générale du 26 octobre).

1959 — Juillet-août : ouverture du gîte des jeunes à La Baule.

— Premier camp Kendalc'h de Bretonnants à Saint-Herbot (depuis camps à Saint-Herbot, Commana, Châteauneuf-du-Faou).

— Manifestations de Quimper et Brest en faveur de la langue bretonne après la suppression de l'épreuve facultative au bachot.

29 novembre : un conseil d'administration de Kendalc'h décide la création de neuf commissions (trésorerie, discipline...).

1961 — Février : mort du président Mocaer (voir dans n° 44 de Breiz, p. 3, "Les buts de Kendalc'h", adoptés par le C.A. à l'unanimité, séance du 22 janvier).

19 mars : assemblée générale : Roparz Omnes est élu président.

— Juillet : manifestation à l'issue du triomphe des Fêtes de Cornouailles à Quimper d'un commun accord par le C.A.R., Kendalc'h, la Fondation culturelle bretonne, la J.E.B. B.A.S., Bleun-Brug, Ar Falz, Kuzul ar Brezhoneg, Entente culturelle bretonne, M.O.B.

— Octobre-novembre : adhésion à Kendalc'h de la Strollad Beilhadegou Treger (Groupement des Veillées du Trégor).

1961-1962 : lancement des conférences culturelles : une liste de conférenciers et de sujets sont proposés aux groupes.

1962 — 18 mars : assemblée générale à Savenay : création d'unions régionales.

1963 — 24 mars : congrès Kendalc'h de Carhaix.

22 septembre : décision de l'achat d'un terrain pour la construction d'un Ti-faouankiz (Maison de la Jeunesse).

PUBLICATIONS. — "Breiz", premier numéro en décembre 1956, 6 ou 8 pages, 17 numéros parus. Principaux collaborateurs : Pierre Mocaer (éditoriaux jusqu'en décembre 1960), Roparz Omnes (articles historiques, puis éditoriaux), Yann Sicard - Brekilien (articles sur la culture celtique), Pierre Roy, Yves Ropers (articles économiques).

"Breiz hor Bro" (Bretagne notre pays), petite brochure d'initiation à la matière bretonne (histoire, géographie, folklore). "Kanomp uhel" (Chantons fort), petit vret de chants en breton et en français. Les deux livrets en sont à leur troisième édition.

"Breiz contient souvent d'autres publications : "L'Étudiant breton", journal de la J.E.B., "Breiz Yaouank", page pour les jeunes (depuis juin 1963). Coopérative Breiz de vente de livres et de disques.

L'U D B ET KENDALC'H

ROPARZ OMNES, président de Kendalc'h répond à nos questions

« Combien y a-t-il de membres à Kendalc'h ?

— On peut répondre : 5 000 à 6 000 avec évidemment une majorité de jeunes. Dans les différentes sociétés, on assiste à un renouvellement assez rapide ; on peut donc dire que le nombre de jeunes Bretons influencés par Kendalc'h est plus important.

— Pourquoi quittent-ils leur cercle, leur bagad... ?

— Changement de génération et surtout la coupure du service militaire avec en rentrant, émigration proche ou lointaine.

— Oui, mais les cercles, les bagadous savent-ils récupérer et font-ils tout ce qu'il faut pour cela ? Pour prendre un exemple, la J.A.C. me semble mieux réussir avec le M.R.J.C. pour les jeunes ruraux mariés.

— Nous essayons aussi à Kendalc'h par le biais des Amicales, avec des « anciens » d'une trentaine ou quarantaine d'années ; nous tentons de les diriger vers de nouvelles activités : les commissions de Kendalc'h utilisent de plus en plus les « anciens » des groupes...

— Il y a peut-être aussi une insuffisance de la formation civique, disons de l'ouverture aux problèmes économiques, sociaux... ?

— L'ouverture aux problèmes économiques est faite un peu à l'échelon de Kendalc'h ou des Amicales, pendant les camps et journées d'amitié, mais pas assez à l'échelon des cercles et des bagadous. Sur le plan de l'éducation des responsabilités, il y a là une lacune : le dirigeant est souvent un adulte qui ne laisse pas assez de responsabilités aux jeunes de vingt ans. Les saisons où il y a peu ou pas de déplacements devraient être pleinement utilisées pour donner cette formation. Kendalc'h n'en constitue pas moins une sorte de milieu social pénétré par un idéal commun.

— Pensez-vous que ceux des jeunes de Kendalc'h qui pourront rester travailler en Bretagne constitueront les cadres de la Bretagne de demain ?

— Ils doivent être amenés à prendre conscience d'une nouvelle façon de servir leur pays : déjà il y a quelques exemples ; un conseiller municipal qui a une formation bretonne peut changer beaucoup de choses dans sa commune. Ils ont et auront leurs places dans les différents comités d'expansion. C'est à eux de faire que dans l'esprit du public, tradition bretonne et progrès soient associés.

— Autre domaine et autre question pernicieuse : la part très grande dévolue aux fêtes folkloriques n'est-elle pas le meilleur poison à long terme pour le maintien et le développement d'une authentique culture populaire bretonne ?

— C'est effectivement un grand danger ; il est légitime de faire connaître le folklore aux touristes, mais le Breton ne doit pas être oublié... Pour parer à ce danger, il y a les petites fêtes et leur ambiance ; nous voudrions voir se développer la formule des « emvodou » (sorte de concours pour danseurs, sonneurs, chanteurs, etc.) par Amicales, dans la perspective d'un emvod national réunissant les finalistes des « emvodou » locaux et rappelant l'Eisteddfod gallois.

— En désignant les gens des groupes folkloriques du terme « les Bretons », la masse montre bien qu'il y a un fossé ?

— Beaucoup de raisons : costumes, différences entre les danses... ; l'essentiel est dans le choix qu'il faut faire entre la formule spectacle proprement dit et la formule animation populaire. Ce choix sera différent selon les fêtes.

— Pouvez-vous rappeler en terminant la mission de Kendalc'h ?

— Quatre missions principales :

« 1° Maintenir le folklore vivant de la Bretagne ;

« 2° Regrouper l'ensemble des forces culturelles dans un but d'éducation populaire : pour nous, il n'y a pas de pestiférés ; notre désir est de collaborer avec toutes les tendances, y compris « Kuzul ar Brezhoneg » — les querelles orthographiques sont dépassées — ;

« 3° Eveiller l'intérêt de la jeunesse pour les problèmes de la Bretagne de demain : l'amener à les résoudre, à bâtir ;

« 4° Parallèlement à ces trois missions, rechercher une expression nouvelle de l'homme breton moderne, un nouvel humanisme celtique en quelque sorte.

— Ce quatrième point a-t-il actuellement l'importance qu'il mériterait ?

— Hélas non ! Il l'aura, si les difficultés que nous connaissons en ce moment sont définitivement surmontées ; l'unité dans la diversité que nous souhaitons y aiderait beaucoup. Kendalc'h veut être un mouvement de synthèse.

« Nous n'avons réalisé qu'une petite partie de nos aspirations. Mais nous sommes une grande association de jeunes, et notre travail ne fait que commencer. »



Réalisations et insuffisances

Les activités de Kendalc'h sont nombreuses et complexes. La fiche, l'interview de Roparz Omnes en ont montré quelques-unes ; mentionnons pour mémoire le service audio-visuel, les relations internationales, la commission cinéma-photo, les centres culturels, etc.

Ne nous y trompons pas : beaucoup de ces activités sont embryonnaires ou somnolentes ; même la remarquable branche des festou-noz et des beilhadegou reste loin derrière le "gros morceau" : les fêtes folkloriques, et cette part majoritaire est à nos yeux une des causes des insuffisances de Kendalc'h, sans nous dissimuler que vu d'un certain point de vue financier, c'est une de ses forces.

Quelles sont ces insuffisances ?

— Insuffisance de l'esprit breton, d'une formation culturelle bretonne ; il existe un diplôme culturel à Kendalc'h depuis quelques années déjà : moins de 5 % des jeunes de Kendalc'h se sont présentés à cet examen (conséquences sur la représentativité à l'étranger) et le seul fait de la création d'un diplôme est un signe.

— La langue bretonne est forcément négligée : Yann Camus, président de la Kevrenn Brest-Saint-Marc, l'avouait récemment dans un interview à Radio Quimper ; la technicité devient le but premier de beaucoup de jeunes des kevrennou, des bagadous.

— Potentialité de création réduite. La meilleure façon de maintenir est de créer, car le jeune Breton de demain a le droit d'espérer une authentique culture bretonne moderne (celle-ci ne sera pas forcément composée de gavottes et de Kan ha Diskan).

Créer de nouvelles formes d'activité culturelle (par exemple, orchestre moderne dans la ligne des réalisations de Son ha Koroll), ou intégrer des formes imparfaites, mais qui, en dehors de Kendalc'h, sont de la vie culturelle de tous les jours (de nombreux orchestres de bals jouent, outre les danses à la mode, nos danses ; pourquoi Kendalc'h ne cherche-t-il pas à les intégrer d'une manière ou d'une autre ?). Donner leur chance à des artistes tels que les Kabalerien ou Glenmor, en leur assurant le plus large public possible ; ne peut-on trouver l'imprésario qui fera que ces artistes seront aussi connus en Bretagne que les Ménestrels et Pierre Selos. Ce serait donner l'exemple pour de nouveaux talents...

— Le Festival de Locronan nous a fait espérer pour le théâtre breton des représentations plus fréquentes que celles d'un festival annuel.

Nous pourrions ainsi continuer longtemps.

Les festou-noz, les beilhadegou sont l'expression d'une authentique culture populaire, mais aussi le reflet d'un milieu social en pleine évolution. Leur dynamisme doit leur permettre d'évoluer à temps.

À côté de cela, quelques réalisations bien insuffisantes pour satisfaire l'appétit de distraction de plus en plus grand de l'homme contemporain, pour lutter contre la rapacité du capitalisme commercial à vendre n'importe quel loisir.

La vie culturelle bretonne doit tendre à être l'essentiel de la vie culturelle en Bretagne.

Kendalc'h a dans cette orientation un rôle très important, qu'il joue très peu actuellement. Un effort coordonné dans ce sens, amènerait peut-être des réformes profondes, non seulement à Kendalc'h, mais encore dans les mouvements qui en font partie. Sa volonté d'ouvrir les jeunes aux problèmes économiques et sociaux de leur pays, pourrait alors mieux se réaliser.

Y. Ch. VEILLARD.

Entre les Lignes

Pour qu'il n'y ait plus de morts à lever des trottoirs en début d'après-midi...
Je revivais malgré moi cette fin de matinée 1947, dans une grande ville de l'Inde : deux hommes bien vêtus qui enjambent pour pénétrer dans une banque... deux corps de parias morts de faim pendant la nuit...

(Ouest-France, 14-1-1964.)

Et notre grand quotidien régional et parfaitement humaniste d'y aller de son couplet moralisateur...

Sur la même page, on peut lire :

Un vieillard meurt de froid dans la voiture qui lui servait d'abri - Nantes (de notre rédaction). - Au lieu dit « Les Basses-Chapelles » en Rezé (L.-A.), M. Jean Laurand, 72 ans, avait élu domicile dans une vieille carcasse d'automobile abandonnée dans un champ désert...

Le matin, on distingue très mal sous le grand titre Ouest-France, les trois petits mots : Justice et Liberté.

LA CRISE ACTUELLE DE KENDALC'H

Dans cette page, l'U.D.B. et Kendalc'h nous avons voulu présenter Kendalc'h, faire le point. L'interview de son président fait allusion aux difficultés que traverse, en ce moment, Kendalc'h. Nous nous contentons de renvoyer nos lecteurs qui voudraient s'informer plus amplement, aux numéros 74, 76, 77 de « Breiz », et au numéro 5/63 d'« Ar Falz ».

*

Le sénateur Goldwater : « Les Etats-Unis devront, un jour ou l'autre, envahir Cuba ». M. Rusk : « Le régime de Castro représente une intrusion intolérable du marxisme-léninisme dans le continent américain »

(Le Monde, 24 janvier 1964.)

C'est sans doute pour nous préparer à cette perspective de paix qu'un film-documentaire est projeté aux actualités : le castrisme = le Mal ; les Etats-Unis et les régimes protégés = le Bien ! Morale simpliste, mais il est vrai que ce film a été réalisé avec le concours (sic) de la Pan American Airways (compagnie d'aviation des Etats-Unis).

LES PROBLÈMES DES ÉTUDIANTS BRESTOIS

Interview du président de l'A.G.E.B. par la section U.D.B. de Brest

On se méfie toujours du Mouvement breton : quand nous avons demandé à interviewer leur président, les membres du conseil d'administration de l'A.G.E.B. (1) ont préféré discuter et voter sur la possibilité d'une telle rencontre !

La majorité s'étant prononcée pour le « dialogue », c'est dans une petite chambre de la cité universitaire brestoise qu'Armand Féat, le président, et deux autres responsables syndicaux étudiants nous ont reçus. Ils ont immédiatement situé le problème : « Le nouveau collège scientifique vient d'être inauguré cette année ; dans trois ans il sera déjà trop petit. »

C'est la cinquième année seulement qu'il y a des étudiants à Brest et déjà les questions matérielles se posent avec une grande acuité. Les Brestoïses se sont à peine rendu compte du changement apporté par la présence d'étudiants. Ils ont à peine remarqué un semblant d'animation dans certaines rues ; les journaux leur ont rappelé périodiquement que l'enseignement supérieur ne manquerait pas d'attirer une grande quantité d'usines ; ils ont peut-être remarqué que le nouveau pont du Bouguen — destiné, en principe, à relier le centre universitaire au reste de la ville — a été terminé juste à temps pour permettre à Christian Fouchet, ministre, de venir inaugurer le nouveau collège scientifique sans traverser le quartier des baraques-taudis. A part cela, ils ignorent tout de la situation des étudiants.

« Les étudiants en lettre sont cette année 700 dans un collège provisoire prévu pour 300, a repris Armand Féat, et les crédits pour les nouveaux locaux ont été ajournés. L'an prochain, certains cours de lettres auront lieu au collège scientifique ; d'autres se tiendront dans l'actuel restaurant universitaire [une grande baraque basse] qu'on va tenter d'aménager. Il n'est pas certain que les étudiants brestoïses disposent d'un restaurant l'an prochain : les bâtiments seront prêts pour octobre 1964. Malheureusement, jusqu'à une date récente, il n'y avait pas de crédits pour... les cuisines ! Or, il ne se trouvera certainement aucun gérant pour faire fonctionner le restaurant « provisoire » dans les conditions actuelles.

Logement ?

« Quant au logement, il n'a pas posé de gros problèmes cette année ; mais à la rentrée prochaine, il risque d'y avoir des difficultés : il existe une cité de 150 chambres. Deux autres cités, dont l'une sera financée par la Caisse d'épargne, doivent ouvrir en octobre 1965.

Elles totaliseront 350 chambres. Comme elles seront voisines, elles seront toutes deux réservées aux étudiantes [l'administration paternaliste à ses heures, ne plaisante pas avec la mixité !] En ville, le prix moyen des chambres atteint déjà 8 000 AF par mois, parfois même 12 ou 15 000 AF, et il augmente à peu près de 1 000 AF par mois tous les ans. Les prix vont être beaucoup plus élevés avec l'arrivée à Brest de l'escadre, et de nombreux étudiants devront renoncer à poursuivre leurs études.

« Il faudrait également un foyer de détente, foyer qu'il est évidemment impossible de monter avec les seuls 10 000 AF octroyés chaque année par la municipalité brestoïse [à titre documentaire : le foyer des étudiants catholiques, qui se construit actuellement coûtera 100 millions d'AF.]

« Bref, dans quelques années, on risque d'être dans la situation lamentable où se trouve maintenant Rennes. »

Démocratisation de l'enseignement

L'existence d'un centre universitaire à Brest joue un grand rôle dans la démocratisation de l'enseignement en Bretagne. Le nombre d'étudiants d'origine rurale ou ouvrière y est beaucoup moins bas qu'ailleurs. D'après les sondages que nous avons faits, un étudiant sur quatre ou cinq à peu près n'avait pu entreprendre d'études ailleurs qu'à Brest, et il est significatif qu'au collège littéraire, 35 % des étudiants travaillent à mi-temps en dehors de leurs cours. Un bon nombre d'entre eux ne pourraient aller à Rennes.



Pourtant l'extension de l'enseignement supérieur à Brest a rencontré encore des opposants : ce fut d'abord le gouvernement Debré rognant au dernier moment les crédits pour le collège scientifique, c'est maintenant le gouvernement Pompidou, les supprimant pour le collège littéraire. C'est l'hostilité de certains professeurs rennais malgré la saturation de leurs facultés. C'est l'interdiction faite à la direction des œuvres universitaires d'attirer à Brest des jeunes gens résidant à plus de 120 kilomètres.

Le dynamisme et le progrès, en contrepartie, proviennent d'initiatives locales : les professeurs sacrifient en partie leur travail de recherche, la municipalité finance les locaux provisoires, verse même le traitement d'un professeur ! Pour pouvoir obtenir quelque chose du pouvoir parisien, il faut le mettre devant le fait établi, il faut lui dire : « Nous avons des locaux des professeurs, des étudiants ; donnez-nous l'autorisation « de faire des cours ! » Contre l'inertie et la mauvaise volonté, on voit là encore le rôle bénéfique qu'aurait une assemblée bretonne...

L'A.G.E.B. apporte bien sûr tout son soutien à cette action locale, mais son information porte actuellement sur deux thèmes principaux : l'allocation d'étude et la réforme de l'enseignement [ses dirigeants avouent d'ailleurs tout ignorer du programme « enseignement » du CELIB...]

L' A. G. E. B. et le problème breton

Nous avons posé la question suivante : « Pour l'A.G.E.B., existe-t-il un problème breton ? », question qui, hélas, n'a pas très souvent été posée à des syndicalistes, mais question primordiale pour eux qui sont les cadres futurs de la Bretagne. Comme elle semblait embarrassante, et comme la démocratie est sacrée à l'A.G.E.B., chaque membre du bureau a donné son avis ! Armand Féat nous a rapporté les réponses :

« Beaucoup y sont totalement indifférents, et voient le problème de l'extérieur sans y être concernés personnellement. D'autres disent qu'ils y « croient », mais sans pouvoir préciser plus. Certains voient le cas de Brest isolément. Moi, je pense que la Bretagne pose un problème au même titre que l'Auvergne et le Sud-Ouest. »

La prise de conscience de la personnalité bretonne est donc inexistante et assez peu d'étudiants envisagent de rester travailler en Bretagne. Il ne semble donc pas y avoir de crise de recrutement en vue à l'association des cadres bretons de la région parisienne !

Pourtant Roger Chalouni, le vice-président de l'information intervient : « Il faut voir l'aspect humain avant l'aspect éco-

nomique. Il est désastreux pour la Bretagne que la plupart des étudiants bretons ne trouvent du travail qu'en dehors du pays. Il faudrait que l'A.G.E.B. étudie à fond la question [beaucoup confondent M.O.B., U.D.B., C.A.B., C.E.L.I.B. !] Nous allons cette année étudier notre entrée au C.A.B., mais la majorité de l'A.G.E.B. ne veut pas voir le problème breton dans son ensemble. Son état d'esprit peut être schématisé de la manière suivante : Si l'on proposait une action pour Hennebont ou Saint-Nazaire, elle ne marcherait pas ; pour l'arsenal de Brest, elle marcherait peut-être ; pour le problème agricole, elle marcherait sûrement. »

Ce refus de la majorité des syndicalistes

étudiants, de considérer la question bretonne comme une question primordiale, est inquiétant. Il pourrait s'interpréter comme une hostilité à la démocratie à l'échelon des communautés ; mais nous pensons qu'il est plutôt dû à un manque d'information, voulu de la part de l'autorité parisienne, mais peut-être aussi causé par certaines carences du mouvement breton traditionnel qui n'a jamais voulu lier très solidement Bretagne à jeunesse et démocratie.

(1) A.G.E.B. : Association générale des étudiants brestoïses, organisme local dépendant de l'Union nationale des étudiants de France (U.N.E.F.).

BILAN DE CINQ ANS

Année	Classements	étudiants
1958-1959	Classes spéciales du lycée. Ecole de santé navale, dépendant de l'université de Bordeaux.	250
1959-1960	Création de la propédeutique (année préparatoire) au collège scientifique, dans les locaux provisoires financés par la ville.	507
1960-1961	Création de la propédeutique lettres, toujours en baraques provisoires.	905
1961-1962	Ouverture de l'école « nationale » d'ingénieurs électroniciens.	1250
1962-1963	Certificats d'anglais et de français. Création de l'école supérieure de commerce. Nouveaux certificats de lettres. Les certificats d'histoire et de géographie sont refusés deux semaines avant la rentrée sous des prétextes assez obscurs.	1562
1963-1964	3 certificats de physique créés. Les premiers cours de sciences ont lieu dans les bâtiments définitifs. La cité universitaire ouvre ses portes. 2 certificats de chimie et deux de physique ; les certificats d'histoire et géographie sont rétablis. L'école de santé navale ferme ses portes.	1900

LA BRETAGNE A L'HONNEUR, A GAUCHE

On assiste actuellement à une prise de conscience bretonne des milieux marxistes. Ce n'est pas nous qui nous en plaidrons ! Il est certain que le jour où l'important parti communiste aura décidé que son intérêt est de lutter pour la réalisation d'une Bretagne nouvelle, un pas important aura été franchi sur le chemin de l'avenir. D'ici là, il faut se réjouir de voir le P.C.F. publier une brochure (« Pour que la Bretagne devienne une terre de bonheur dans une France démocratique ») où il expose son « programme breton ». De même, on assiste à une multiplication des interventions des leaders du P.C.F. au sujet de notre pays. Ainsi, rien qu'à Rennes, meeting et conférence de presse de M. Marcel Hamon et de M. François Billoux, le 17 janvier, conférence sur l'action anti-bretonne des monopoles financiers de Mme Francette Widemann, le 30 janvier.

On est loin du temps où le seul fait de défendre, même timidement, les intérêts bretons passait pour fort suspect au Comité central, rue Lepeltier, à Paris...

Souhaitons quand même que les commu-

nistes ne s'arrêtent pas en aussi bon chemin et que leur programme culturel breton dépasse les deux misérables lignes qui lui sont consacrées page 21 de la brochure ! Nous voulons bien croire que, comme on le dit en coulisses, le P.C.F. manque de spécialistes de la question, mais quand même...

Souhaitons aussi voir plus souvent des communistes bretons prendre la parole en Bretagne, et non pas toujours des délégués parisiens, aussi compétents soient-ils.

RADIO-BRETAGNE

On dit, dans les milieux bien informés, que M. Louis Le Cunff a demandé à M. Charles Le Gall d'étudier la possibilité de faire assurer régulièrement une émission quotidienne de 5 minutes de breton à Radio-Bretagne. On chercherait des collaborateurs. S'il s'avérait que nous allons entendre chaque jour notre langue à la radio, ne serait-ce que cinq minutes, M. Louis Le Cunff aura le droit à notre « Tableau d'honneur », pour prouver aussi nettement son indépendance d'esprit et son respect de la culture de notre pays. Bravo d'avance et attendons une prochaine réalisation.

COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions beaucoup ceux qui nous ont fait confiance et n'ont pas hésité à nous écrire, pour nous apporter leur appui moral et parfois financier. Nous serons toujours attentifs à toutes les opinions exprimées par nos lecteurs.

Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné. La suite de ce courrier sera publiée dans le prochain numéro.

- Quant au journal "le Peuple breton", je salue sa naissance et lui souhaite longue vie et prospérité ! — Jacques ABBEBERY, au nom du mouvement basque ENBATA.
- L'U.D.B., ce parti que je considère avec beaucoup de sympathie puisqu'il combat pour la Bretagne. — Paris, 20°.
- Je vous souhaite plein succès, ainsi qu'à l'U.D.B. Avec vous de tout cœur. — Lorient.
- Je salue avec joie la naissance du "Peuple breton", en espérant qu'il servira la cause et que l'U.D.B. sera active et rayonnante. — Paris, 17°.
- Ci-joint mon abonnement avec l'espoir que vos efforts ne décevront pas mes espoirs. Surtout évitez les critiques acerbes qui entraînent des polémiques néfastes et sans fin. — Arnouville-lès-Gonesse, S.-et-O.
- Si vous avez vraiment la tripe bretonne, bon vent vous mène ! — Concarneau.
- Bravo pour votre initiative ! — Paris, 14°.
- Toute ma sympathie va évidemment d'emblée à tous les efforts entrepris dans le but d'aider ou même d'informer mes compatriotes et surtout quand cet effort est poursuivi par des « jeunes » qui sont l'avenir. J'y vois une volonté de continuité consolante pour ceux de mon âge pour qui approche le moment de « passer la main ». — Paris, 7°.
- Il est surtout important qu'il soit démontré que

- l'action bretonne n'est pas un fait fasciste, ce sera votre premier gain. Le reste suivra. Soyez assuré de mon soutien total et sans réserve. Dans la mesure des moyens dont je puis disposer, je mettrai tout en œuvre pour vous aider. — Bannalec.
- Je suis, bien entendu, d'accord pour soutenir toute nouvelle tentative en faveur de la Bretagne. — Paris, 5°.
- Bienvenue au "Peuple breton" et ci-joint le montant de l'abonnement. — Rennes.
- Voici un petit chèque pour un abonnement de deux ans au "Peuple breton". Je souhaite longue vie et prospérité au nouveau journal. J'espère qu'il contribuera, comme tous les autres, à notre succès final. — Casablanca.
- Nous attendons évidemment que soient traitées les questions ayant une valeur pour les Bretons, hormis les bouche-trous : blasons, comptes rendus de romans, etc. — Nantes.
- Ne connaissant pas l'Union Démocratique Bretonne, j'espère pouvoir vous appuyer après les premiers numéros. Le terme « démocratique » est trop souvent galvaudé dans la vie. Espérons que pour l'U.D.B., il n'en sera pas de même. Je pense que dans vos articles : « L'U.D.B. et... » (le M.O.B., Kendal'h, le C.E.L.I.B., etc.), vous serez plus constructifs que démolisseurs, car la Bretagne a besoin d'aller de l'avant. — Nantes.